

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

ANNEE ACADEMIQUE : 2021/2022

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

INSTITUT ROGER GUILBERT

Adresse : avenue Emile Gryzon, 1 - 1070 Anderlecht

Numéro de matricule : 2.003.041

Numéro FASE : 41

Date de délibération de la

1^{re} session : 18-06-2022

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION D'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT
« EPREUVE INTEGREE »

Nous, soussignés, Président-e et Membres du Jury d'épreuve intégrée constitué par le Pouvoir organisateur de l'établissement précité en vue de la délivrance de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement

Intitulé de l'unité d'enseignement :

Nombre de périodes : Numéro de code :

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : CERTIFICAT
D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

120

981010U36D3

de la section : CERTIFICAT D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

Section approuvée par le Gouvernement sous le numéro de code : 981020S36D3

Après en avoir délibéré, avons pris les décisions suivantes :

Nom, prénom et initiales des autres prénoms, Lieu et date de naissance (Pays si pas la Belgique)	Seuil de réussite	Total des points en %	Décision finale
AMRAOUI Fayçal, Uccle, le 23 juillet 1985	4cœus		Réussite
BAFROURI Asma, Louvain, le 2 avril 1980	4cœus		Réussite
HERBEGUE Lassaad, Tunis (Tunisie), le 7 septembre 1976	4cœus		Réussite
IZMAR Rachid, Douar Timadghart, Midar (Maroc), le 14 janvier 1965	4cœus		Réussite
KHAMAL Issa, Tanger (Maroc), le 1 avril 1986	4cœus		Réussite
NAÏRI Nadia, Bruxelles, le 26 janvier 1979	4cœus		Réussite

Le présent procès-verbal comporte 1 page.

Le Jury d'épreuve intégrée a délibéré le : 18/06/2022

Les résultats sont communiqués conformément au ROI de l'établissement le : 18-06-2022.....

Le Jury d'épreuve intégrée,

Sceau de l'établissement

Fait en un exemplaire,
à Anderlecht,

le, 18-06-2022

Le Directeur f.f.
Serge COULON